

N°2 CR CD 14/04/2025

Comité Directeur LAURACO

Lundi 14 avril – 18h30-22h

CROS Lyon

Présents : Laurent Dechavanne, Bernard Dahy, Jean-Claude Ragache, Evelyne Camarroque, François Gintzburger, Lucas Toulier Ancian, Gaëlle Chevalier, Sébastien Rora, Pierrick Mérino

Absent excusé : Rémi Baudot

1) Administration

- La déclaration de changement de bureau a été faite en Préfecture du Rhône.

L'accès aux comptes pour Laurent sera possible dès que nous aurons reçu le récépissé.

Rémi souhaite qu'on ferme le compte du Crédit Mutuel pour ne garder que le compte de La Banque Postale (plus de souplesse)

Avant cela Laurent aura un rendez vous avec Rémi pour comprendre le fonctionnement des banques et le fonctionnement de la comptabilité en général.

- Relations avec les salariées : Laurent et Jean-Claude ont rencontré l'équipe technique le 28 mars pour présentation des missions. Echanges très constructifs.
L'accès au drive n'est pas opérationnel pour Laurent à ce jour, Jean Claude explique qu'il y a des données sensibles justements sur les salariés. Il mettra un accès à Laurent en qualité de Président.
- Subventions

- 1) Un dossier de demande de subvention pour le fonctionnement auprès de la Région a été déposé le 24 mars par Laurent :

4 actions :

- *Parcours du coureur et groupe performance
- *Formations des cadres bénévoles
- *Les équipements permanents (ELO)
- *Le Sco'bivwak

- 2) Bernard a déposé un dossier pour une demande de subvention pour investissements auprès de la Région. ainsi que 1 action sur l'événementiel : Le festival Obivwak



Tel : 04 56 00 82 49 – mail : contact@lauraco.fr – site : www.lauraco.net

3) Dossier de subvention auprès de l'Etat (ANS) à déposer pour le **23 avril** :

5 actions proposées :

- Parcours du coureur et groupe performance - action 1.6
- Formations des cadres bénévoles – Axe 3, action 3.1 et 3.2
- Promotion des ELO – action 2.1
- Soutien aux organisations pour public spécifique pour Sco'bivwack – action 1.2
- Demain dirigeante

En effet, le PSF insiste sur la féminisation de la pratique. Apres échanges le principal décroché dans les répartitions est observé au niveau des dirigeantes (ligue comme CD) - action 1.3

Proposition d'élaborer un questionnaire pour savoir ce qui retient les femmes pour s'engager dans la direction des structures déconcentrées.

Un groupe de travail composé de Jean-Claude, Gaëlle, Evelyne, Bernard et Manon (salariée de la Ligue) se réunira le 14 mai pour débuter ce travail. Gaelle sera cheffe de projet de cette action. Une demande d'aide ANS correspondant à la masse salariale augmentée de frais de structure et de frais de déplacements sera faite.

2) Parcours du coureur

Au niveau du Groupe Ligue

Un groupe de travail composé de Laurent, Gaëlle et Lucas s'est réuni pour la rédaction d'une trame sur les relations entre la ou les commissions performances groupe Ligue et le comité directeur.

Ce document détermine les missions de chacun. Il est envisagé un relais inter département.

Pour le financement, 3 propositions :

P1 – Le tarif journalier est fixé à 30€ par jeune pour les stages WE soit 60€ pour un rassemblement WE / Le tarif journalier est fixé à 40€ par jeune pour les stages semaine soit 200€ pour un rassemblement semaine de 5 jours. Le tarif couvre les déplacements, la demi-pension ou la pension en cas de stage semaine, les frais nécessaires à l'encadrement, les impressions des cartes et le cout d'accès des cartes.

Le delta est pris en charge par la ligue peu importe son montant.

P2 – Le tarif journalier est fixé avant chaque stage. La ligue prend en charge les déplacements, les frais nécessaires à l'encadrement, les impressions des cartes et le cout d'accès des cartes.

Le montant facturé aux familles correspond à la pension ou demi-pension liée au stage.

P3 – Le tarif groupe ligue est annualisé ex 500€/600€, payable en janvier ou en plusieurs fois peu importe le nombre de journées effectuées par le jeune.

Lucas va demander à la commission existante de donner son avis, in fine c'est le CD qui prendra la décision.

Pour la communication il est envisagé d'élaborer des bulletins d'information pour les familles.

3) Les équipements

La Ligue a sous-traité l'an passé les visites et contrôles de 19 ELO de l'Isère aux clubs isérois via le CDCO 38. Ceci afin d'impliquer les structures locales. Il s'agit d'une action expérimentale dans le but de l'élargir éventuellement à d'autres départements.

Sur un coût à charge pour la collectivité locale maîtresse d'ouvrage des ELO, oscillant entre 250 et 300 euros par ELO revenaient à la Ligue en 2024, 50 €. Cette somme a été sous évaluée pour couvrir les heures de travail des chargés de développement post visite de terrain. Et ce d'autant plus que ce type de sous traitance peut conduire à contraindre les chargés de développement à retourner sur site (notamment pour des corrections cartographiques, remplacement de matériel ...).

Il est proposé que sur cette opération que la Ligue souhaite reconduire pour 2025, le reste à la Ligue soit élevé à 100 euros par ELO. Le temps pour les visites de terrain et le travail de bureau étant estimé à parité 50 / 50.

Vote : **1 abstention (JC Ragache) – 8 voix pour.**

A l'issue du vote le CD réaffirme sa volonté de poursuivre ce type de projet pour associer les orienteurs de la Ligue AURA à cette politique de promotion des activités de C.O.

4) Point d'avancement sur Raid Obivwak

- 2424 inscrits (de 10 à 80 ans), 46% de femmes, 17% de licenciés.
- Succès du Trail Orientation (+ de 100 concurrents).
- Amélioration du développement durable (location de 2 bus).
- Co-organisation efficace avec le comité départemental du 43.
- Bonnes relations avec les communes, notamment Saint-Julien-Chapteuil (commune de départ)
- Obtention d'aides financières de plusieurs communes et organismes.
- Budget sain avec une trésorerie de 136 000€.
- La préparation de cette édition a permis un rapprochement avec le Conseil Départemental de la Haute Loire pour travailler sur la labelisation régionale de l'ensemble des équipements permanents (ELO et PPO existants) sur le département.

Défis et points d'attention

- Difficultés croissantes d'obtention des autorisations (ONF, LPO, arrêtés préfectoraux, Natura 2000). Exemple : interdiction des feux près des lisières de forêt.
- Complexité du traçage due aux multiples contraintes et à la traversée de 7 communes.
- Cartes "éphémères" : les autorisations obtenues cette année ne garantissent pas les mêmes possibilités pour l'avenir.
- Nécessité d'améliorer le processus de cartographie (utilisation de tablettes, relevés plus précis).

- Problème de renouvellement des bénévoles (léger mieux cette année).
- Changement de prestataire radio (coût plus élevé mais meilleure qualité espérée).
- Nouveau traiteur (local, même tarif).
- Tests de nouveaux produits pour les toilettes sèches.

Perspectives et projets futurs

- Portage de la manifestation : maintien de l’organisation actuelle, exploration d’autres formats (VTT, circuit de Rogaine).
- Utiliser l’opportunité d’organiser dans un département pour renforcement des liens avec le Conseil départemental à propos du déploiement d’ELO ou d’aires pedagogiques à destination des scolaires.
- Projet 2026 en préparation.

5) Point sur calendrier régional

La Verta’co se tiendra sur une journée en raison de problèmes d’autorisation et notamment de la part de propriétaires forestiers privés. Cette question doit faire l’objet de plus de vigilance du Comité Directeur. Cet exemple devrait être porté à connaissance de la FFCO pour engager des actions concernant les difficultés croissantes à organiser.

6) Point sur la formation

Difficulté de trouver des formateurs bénévoles. Diversifier les lieux de formation, inciter les formateurs à s’investir (valorisation financière), explorer la possibilité de faire appel à des professionnels, mettre en place des formations de type “recyclage”.

Pour 2025, faire appel à un professionnel pour la formation « animateur ».

Vote : Adopté à l’unanimité

7) Projet ligue 2025-2028

Laurent rappelle les points évoqués lors de sa présentation à l’AG Ligue, il rappelle également le travail qu’il a fait auprès des clubs sur les entraînements l’année dernière sur commande de l’assemblée générale.

Le parcours du coureur (cette thématique est composée des différentes commissions œuvrant pour le développement des compétences des licenciés)

Constat

Une partie importante des licenciés, en France comme en AURA ne pratique pas de compétition. La plupart de ces licenciés sont en dehors de radars des actions ligue voire fédérales, qui sont souvent centrées sur la compétition et le Haut-niveau ou son accession.



Tel : 04 56 00 82 49 – mail : contact@lauraco.fr – site : www.lauraco.net

En parallèle un turn-over important a été remarqué par la fédération en terme de licenciés (en 5 ans la fédération renouvelle la moitié de ses effectifs). Cela traduit à la fois une forte attractivité et une difficulté à fidéliser.

Il est supposé qu'une partie importante des compétiteurs est assez fidèle à l'activité et que l'offre actuelle convient au plus investis.

Toutefois la part importante des non-compétiteurs est assez inconnue de nos instances et aucune offre à l'échelle régionale ne leur est proposée. Seules les actions locales des clubs voire CD les concernent, entraînement hebdomadaire, voire rare stage ou animation très locale.

Il est remarqué dans certains clubs que cette population de non compétiteur peut être extrêmement fidèle lorsque que l'action du club les satisfait.

Il nous semble temps d'essayer de proposer une offre ou des actions de soutien aux offres existantes pour se reconnecter avec les pratiquants non-compétiteurs.

Ces actions n'auraient pas nécessairement but de les amener à la compétition mais en faciliter l'accès devrait faire parties des objectifs pluriels. Mieux comprendre leur besoins et les fidéliser serait prioritaire.

Entraînements : difficulté à transformer la pratique loisir/ de proximité en pratique compétitive, turn-over important dans les licenciés.

Propositions :

Divers échanges autour de ce sujet font ressortir des pistes de réflexions autour :

D'entrainements inter comité, d'éventuelles professionnalisations d'entraînements,

D'un livret de compétences pour les jeunes,

D'étendre à une offre pour les jeunes en dehors du Groupe Ligue qui est la porte d'accès au HN

Ces réflexions et propositions d'actions doivent être poursuivies par les acteurs de cet axe « Parcours du coureur ». La commission pratiques sportives devrait logiquement être moteur pour plusieurs de ces thématiques, toutefois elle est en arrêt technique pour un manque de moyen humain dans son pilotage. Le service minimum est seulement assuré.

Formations :

Intégrer des thématiques de formation 'dirigeants' et pas uniquement techniques. Proposer des formations de type recyclage sans devoir tout refaire.

Pour les formations fédérales, la difficulté de trouver des formateurs bénévoles est réelle. Nécessité d'explorer la possibilité de faire appel à des professionnels.

Recueillir les besoins des clubs en matière de formation et d'encadrement, mettre en relation les clubs et les encadrants professionnels

Pour 2025, faire appel à un professionnel pour la formation « animateur ».

Vote : **Adopté à l'unanimité**

Pour la pratique sportive : Importance de la pratique loisir (nombreux licenciés non compétiteurs). Il faut adapter l'offre aux besoins de ce public (entraînements structurés, livret de compétences, repenser la progression (balises de

couleurs)).

La question des moyens humains de cette offre et son pilotage se pose.

La commission « groupe ligue VTT’O » est lancée, de nombreux projets sont en cours

8) La cartographie

Gérard Coupat s’occupait des déclarations de cartes de plusieurs départements avant envoi à la FFCO puis dépôt à la BNF. Il souhaite laisser la place à compter de cette année. Le Comité directeur remercie Gérard pour le travail accompli pendant ces 2 dernières olympiades.

Jean-Claude se propose de reprendre ce travail.

Vote : Adopté à l'unanimité.

- Il est proposé par Jean-Claude qu'une aide financière carto (prise sur un fonds spécial de 5000 euros créé en 2024) soit allouée à deux projets d'ELO à Montluçon. Un autre projet (Murol) avait été aidé en 2024. Cette disposition est proposée au cas par cas dans des zones peu pourvues en ELO.

Validation pour une aide de 1500€ pour la cartographie d'une zone à Montluçon en vue de la création de deux ELO.

Vote : Adopté à l'unanimité

9) Composition du bureau

- Proposition de nommer Jean-Claude Secrétaire Général Adjoint

Vote : Adopté à l'unanimité

Compte-tenu de l'heure tardive il est proposé d'examiner les propositions de Jean Claude et Sébastien sur la promotion des activités d'orientation (ELO, carto et VTT O) lors du prochain CD. Accord de Jean-Claude et Sébastien.

Idem à propos des propositions d'Evelyne et Pierrick à propos du bloc « Formation – Pratiques sportives ». Accord d'Evelyne et Pierrick.

Prochaine réunion le 16 juin à 18h30 en visioconférence